



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement

Question écrite n° 87314

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la question du renforcement de la sécurité pour développer la confiance. L'Institut Montaigne propose, dans un rapport d'avril 2015, d'« offrir aux citoyens des *Application Programming Interfaces (API)* techniquement sécurisées et portées par un droit stable et partagé ». Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant cette proposition.

Texte de la réponse

Les application programming interfaces (API) permettent notamment de faciliter les échanges ou partages de données et contribuent à l'ouverture globale des systèmes et des données. L'Etat promeut l'ouverture des données publiques. Dans le cadre du projet de loi numérique soumis à consultation publique, l'Etat étudie la définition d'une catégorie de données dites « d'intérêt général » destinée à favoriser la diffusion des informations d'acteurs publics ou privés exerçant une mission d'intérêt général. La définition d'API stables est, dans ce cadre, un enjeu majeur. La sécurisation de ces API est également critique, dans la mesure où si elles sont insuffisamment sécurisées, elles pourront être exploitées à des fins d'attaque informatique (vol de données, intrusion). La prise en compte des questions de sécurité dès la conception des API est recommandée (notion de security by design). Dans le cadre du programme des investissements d'avenir, un appel à projets est relatif à la protection des données personnelles qui comprend un volet relatif à la sécurisation des données traitées ou produites par les objets connectés.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87314

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 août 2015](#), page 6272

Réponse publiée au JO le : [19 avril 2016](#), page 3417